

**NOTES POUR LA RENCONTRE
DU RÉSEAU DES ENSEIGNANTS DU RÉPAQ
30 JANVIER 2009
À L'ÉCOLE NOUVELLE QUERBES**

Étaient présents :

Josianne L'Heureux (La Fourmilière)
Nathalie Lussier (Rose-des-Vents)
Michel Rivest (Nouvelle Querbes)
Annie Jolicoeur et Marie-Ève Lefebvre (Arc-en-Ciel)
Guy Lambert (Le Baluchon)
Marie-Lou Ouellette (Le Sentier)
Valérie Desbiens (Tourterelle)
Charles-Alain Wood (Cœur à Cœur)
Marie-Claude Loyer (Trois-Sources)
Sophie Marcotte (L'Envol)
Lucie Villeneuve (Étoile Filante)
Nathalie Borgia (St-Sacrement)
Marie-France Caron (Yves-Prévost)
Jocelyne Thomé (Papillon d'Or)
Ghislaine Morin (Soleil-de-l'Aube)
Maude Arsenault (Cap-Soleil et Des Loutres)
Andrée-Anne Lachance (Albatros)
Catherine Dion (Jonathan)
Martine Sauvageau (Atelier)
Julie Perron + Annie Jacques (La-Tortue-des-Bois)
France Poisson (Des 4 Saisons)
Isabelle Archambault (Les Petits Castors)
Anne-Marie Dorval (Des Ramilles)
Marélyne Poulin (conseillère pédagogique, écoles Arc-en-Ciel et Élan),
Michl Nicholson, soutien aux écoles
Pierre Chénier, animateur

Ont signalé leur absence :

Elise Cournoyer (Plein Soleil)
Emmanuelle Careau (L'Écollectif)
Marie-Pascale Lévesque (Élan)
Pascale-Julie Thériault (L'Odyssée)

N'a pas donné de nouvelle :

École Le Rebond

1. PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

Puisqu'il y a quelques nouveaux visages, nous procédons aux présentations des 28(!) personnes autour de la table.

Merci à l'école Nouvelle Querbes et à Michel Rivest surtout pour son accueil si chaleureux!

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR :

- mise à jour de l'information
- Unis-Vert RÉPAQ
- droit de regard sur l'embauche du personnel de nos écoles
- notre position face à l'évaluation
- les politiques de nos écoles face à l'implication des parents
- le contenu de la prochaine rencontre

3. MISE À JOUR DE L'INFORMATION

a. Offre de service de la COOP Les Vivaces pour un projet d'animation écolo :
Mathieu Riendeau explique la mission de la COOP. Elle utilise les arts pour aborder les défis du développement durable. Monsieur Riendeau présente le projet « Le Lixivia » de la coopérative Les Vivaces : le liquide lixivia, produit normalement par les ordures, est devenu dans cette allégorie le sang d'une nouvelle espèce, les Lixiviens. L'espèce (sous forme de marionnettes) rencontre les élèves de classe en classe. Le but est de tisser dans l'esprit des élèves les liens entre l'écologie personnelle et l'écologie de la planète. Les élèves fabriquent une marionnette à partir de déchets et apprennent les premiers pas de la manipulation d'une marionnette. Cette animation est accompagnée d'un guide pédagogique. Le prix est de 800\$ environ pour la journée d'animation pour la classe, mais le coût réel est en fonction des capacités de payer de chaque école. La fondation *Pourquoi Pas Nous* offrirait une subvention d'une centaine de \$ par école pour permettre aux écoles ayant un budget restreint d'avoir accès au projet : il faut passer par Marie-Lou Ouellette pour l'inscription (marie-lou.ouellette@cssmi.qc.ca).

b. Travaux du CA du RÉPAQ :

Josianne et Marie-Ève font un bref résumé des discussions au sein du CA du RÉPAQ

c. Dernière réunion du Réseau des directions

Pierre a parlé aux directions de leur manque de leadership pédagogique au sein du RÉPAQ. Il prépare avec Françoise Marton-Marceau une formation qui sera donnée aux nouvelles directions le 13 février prochain. Celles-ci n'ont pas de préparation pour gérer une école alternative et n'ont pas nécessairement la compréhension du milieu. Pierre demande aux enseignants de l'alimenter sur leurs attentes face à un leader pédagogique.

d. Réseau du secondaire : prochaine réunion le 6 février sur le passage du primaire au secondaire. Le réseau secondaire invite tous ceux qui sont intéressés (enseignants ou parents avec des élèves de 5^e et 6^e année peut-être) à y participer à l'école l'Agora, de 9h à 15h

e. Les réflexions de Pierre sur les rôles attendus du Réseau des parents :

Pierre a échangé avec Patrick René du Réseau des parents et ils en sont arrivés à ce constat : il y a des rôles que ni les enseignants ni les directions ne peuvent jouer à cause des limites politiques. Les parents sont donc le groupe qui peut le mieux jouer ce rôle politique soit comme groupe de pression auprès des CS et du MELS, soit en investissant les lieux de pouvoir par l'élection de commissaires issus de nos écoles. Le Réseau des parents peut aussi jouer trois rôles :

- rôle de communication : porte-parole du RÉPAQ auprès des médias : c'est cohérent avec l'histoire de nos écoles puisque la plupart d'entre elles ont été créées par des parents; le Réseau des parents, aidé des autres réseaux, pourrait aussi créer un groupe de veille à l'innovation pédagogique et intervenir sur la scène médiatique sur toutes les questions qui y sont reliées.
- rôle financier : les parents du CA administrent déjà le budget du RÉPAQ; comme ils ont plus de compétences dans le domaine de la comptabilité, cette responsabilité est tout à fait normale; le Réseau des parents pourrait aussi créer une fondation comme dans de nombreuses écoles alternatives, une fondation pour rechercher des subventions et des dons dont profiterait le RÉPAQ tout entier;
- rôle de formateur des parents à la coéducation et à la cogestion de façon à ce qu'on ait des alliés dans nos écoles pour nos épauler dans la mise en œuvre de nos projets éducatifs.

f. Fondation FMM :

- projets présentés en 2009 pour les bourses FMM : quelques projets ont été soumis venant du projet d'école du Vieux-Longueuil, de Atelier, de La Fourmilière? De La-Tortue-des-Bois? La date limite des demandes : 27 février 2009
- atelier sur l'histoire des écoles alternatives : plusieurs écoles en ont bénéficié; Pierre invite les autres écoles à en profiter
- session de formation d'août 2009 pour les enseignants, les parents et les directions des écoles alternatives : Monique Godard, enseignante retraitée de l'école Rose-des-Vents, s'est jointe à Françoise Marton-Marceau et à Pierre Chénier pour concevoir cette session. Les sujets qui seront abordés :

HISTORIQUE DES ÉCOLES ALTERNATIVES

MULTI-ÂGE

CONNAISSANCE DU PROGRAMME ET PLACE DE L'ACADÉMIQUE

LES PARENTS DANS UNE ÉCOLE ALTERNATIVE : LA PARTICIPATION

POURQUOI ET JUSQU'OU?

LE POUVOIR

LE SILENCE

L'ENFANT ET SON PROJET : LA CONFIANCE EN L'ENFANT

LA COLLÉGIALITÉ : L'ÉQUIPE-ÉCOLE

L'ÉVALUATION ET LE SENS DE L'OBSERVATION

LES RASSEMBLEMENTS ET LES CONSEILS DE CLASSE

LES ENFANTS À DÉFIS PARTICULIERS

LES TENDANCES PÉDAGOGIQUES DANS LES ÉCOLES ALTERNATIVES :

LE CHOIX

RIGUEUR ET EFFORT

ORGANISATION PHYSIQUE D'UNE CLASSE

ORGANISATION D'UNE ÉCOLE ALTERNATIVE : COMITÉS ET STRUCTURES

LE PROFESSEUR

LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

LE LEADERSHIP PÉDAGOGIQUE DE LA DIRECTION

g. Colloque de la CSQ les 17 et 18 février

- Aller voir sur le site pour avoir de plus amples détails : www.csq.qc.net
- Attention surtout à la conférence no 4 : Permettre l'accès aux projets pédagogiques particuliers à tous les élèves par Jacques Tondreau. Il y sera surtout question des écoles à vocation internationale qui pratiquent une sélection des élèves. Mais il y a risque que les écoles alternatives passent dans la même moulinette.

h. Nouvelle de la prochaine école alternative dans le Vieux-Longueuil à la Commission scolaire Marie-Victorin : Isabelle Archambault nous dit que le projet éducatif a été accepté par le conseil d'établissement provisoire. Quelques caractéristiques de ce projet éducatif :

Projet de l'élève à plus petite échelle

Pédagogie ouverte : activités ouvertes d'apprentissage

Axé sur les nouvelles technologies

Quelques dates importantes :

9 février : présentation aux parents des 2 écoles

10 mars : soirée d'informations pour nouveaux parents

16-17 mars : inscriptions (mais priorité aux anciens élèves, qui pourront s'inscrire préalablement).

Les enseignantes de Plein-Soleil et Petits-Castors ont priorité sur les tâches

g. Projet d'école à Laprairie : le 19 janvier dernier, a eu lieu l'assemblée des parents intéressés. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

La commission scolaire veut lancer un sondage avant de se prononcer sur la pertinence d'ouvrir une école alternative. Elle souhaite que la population choisisse entre quatre types d'école : internationale, à vocation artistique, avec un volet en éducation physique et l'école alternative. Pour l'instant, le groupe de l'école alternative semble le plus organisé. Un des parents intéressés, la comédienne Jacynthe René, fait des présences médiatiques pour faire avancer cette cause. Madame René se présentera le 4 février pour recevoir la formation sur l'historique des écoles alternatives à l'école Arc-en-Ciel.

h. Deux points apportés par Michl Nicholson

. Michl offre d'aller visiter les classes des enseignants (tes) du Réseau des enseignants(tes) qui le désirent, pour constituer une banque de classes à suggérer en fonction des demandes des différents milieux, une sorte de banque de ressources : il faut que les enseignants(es) intéressés obtiennent l'autorisation de leur direction; le travail peut se faire de jour ou de soir

. Michl veut aussi former un groupe de feedback concernant sa vision et sa prise de position concernant les écoles alternatives, l'objectif est d'enrichir à nouveau le discours pédagogique dans le réseau. Le groupe pourrait fonctionner en juillet ou en août.

Contactez Michl à l'adresse suivante : michln@videotron.ca Fournissez vos coordonnées complètes, entre autres vos numéros de téléphone à l'école et à la maison.

- i. Nouvelles en provenance des différentes écoles représentées
- Sophie Marcotte nous informe que l'école L'Envol fait maintenant partie du RQEEE (réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales). Elle invite à aller sur le site (www.rqeee.qc.ca) pour faire partie de ce regroupement. Celui-ci partage les mêmes visions que les écoles alternatives (l'enfant est au cœur de sa démarche). Elle ajoute avec fierté que des élèves vont animer des ateliers à l'AQUOPS (Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et au secondaire).
 - Michel Rivest, de Nouvelle-Querbes nous annonce que les enseignants de son école ont visité 5 autres écoles alternatives. L'équipe-école a aussi travaillé avec plus de 90 parents sur les acquis et les inconforts actuels afin de pousser une recherche de solutions et de limiter ces irritants dans le respect du projet éducatif. Cela a été très énergisant selon Michel. Un plan d'action sera proposé à l'assemblée générale. Enfin l'école Nouvelle-Querbes fait partie du Club de l'excellence et doit présenter un projet en architecture associant le développement durable.
 - Jocelyne Thomé de Papillon d'Or nous informe que la direction souhaite créer une communauté d'apprentissage virtuelle. Cela permettrait de mettre l'outil informatique au service de l'échange, de l'apprentissage dans le réseau. Si des écoles ont envie de s'engager, communiquez avec Jocelyne thome.jocelyne@csob.qc.ca
 - Charles-Alain Wood nous parle d'un outil à partager : les enfants de l'école Cœur à Cœur ont créé une vidéo d'une vingtaine de minutes sur le recyclage.

4. UNIS-VERT RÉPAQ :

Le comité Unis-Vert RÉPAQ nous présente l'ébauche d'un projet de rassemblement du RÉPAQ en 2010. L'année 2010 a été proclamée l'année de la biodiversité. Or, l'événement rassembleur sera vécu sur deux journées: les 21-22 mai 2010 (vendredi et samedi). Il vise la promotion du RÉPAQ et de la préservation de l'environnement.

Buts : fête pour se voir, pour rayonner dans la société par rapport à nos démarches dans la préservation de l'environnement.

Première journée, centrée sur les écoles alternatives

- Rassemblement au centre Pierre-Charbonneau
- Départ dans un cortège bruyant vers le Biodôme
- Expo-science : chaque école alternative présente les réalisations de son engagement dans un kiosque extérieur. Tous les kiosques sont disposés dans un parcours entre le Jardin botanique, le Biodôme et l'Insectarium. En cas de pluie, les kiosques seront placés à l'intérieur du Biodôme
- Visite des kiosques des écoles alternatives et des trois musées
- Animation pour le grand public réalisé par certains des collaborateurs qui ont tenu un kiosque au colloque Unis-Vert RÉPAQ de 2008.

- Autres idées : poser cette journée-là plein de gestes symboliques comme passer le flambeau environnement à des écoles régulières, tout cela ayant été préparé par correspondance.
- La journée sera clôturée par un spectacle du groupe Mes Aïeux sur une grande scène.
- Possibilité d'un camping dans le parc Maisonneuve

Deuxième journée, axée sur des présentations de diverses personnalités sur la grande scène.

- La journée serait clôturée par le spectacle du groupe Simple Plan

Le comité propose que les coûts de transport et de logement soient répartis équitablement entre toutes les écoles de façon à aider les écoles éloignées de Montréal. Chaque école verserait une contribution au RÉPAQ, ce qui démontrerait la force du réseau et de notre entraide. Pierre Chénier amènera ce point à la réunion des directions.

Michel Rivest amène l'idée qu'il serait intéressant que des parents s'ajoutent au comité organisateur. Pierre Chénier juge que c'est même essentiel et il propose que les tâches d'organisation soient confiées aux écoles et non aux personnes. (Par exemple, le volet sécurité serait assumé par l'école Arc-en-Ciel). Pierre promet de transmettre au comité organisateur toute l'expertise du Grand Rassemblement de 2005.

Le comité demande que chaque équipe-école confirme son désir de participer à cet événement et la date du prochain CE via le courriel de Pierre Chénier d'ici le 12 février. On suggère aussi que le conseil d'établissement de chaque école soit amené à se prononcer sur cette question lors de sa prochaine réunion et envoie sa réponse à Pierre Chénier.

Pierre enverra à tout le RÉPAQ le document explicatif de l'événement rassembleur préparé par le comité organisateur via la liste de diffusion.

Bilan des démarches de l'an deux du plan triennal Unis-Vert RÉPAQ :

Les capsules « On le fait déjà » ont été envoyées à Pierre Chénier par les écoles suivantes : Les Petits-Castors, Soleil-de-l'Aube, L'Envol, Tourterelle, L'Écollectif, Arc-en-Ciel et Cap-Soleil. Le Sentier et Cœur-à-Cœur s'ajouteront sous peu

Planification des capsules « On s'engage à » : les écoles s'engagent à les envoyer comme prévu à Pierre Chénier pour qu'il les publie sur notre site web

Événement du 22 mai : état de la consultation dans les écoles (remis à la réunion du 27 mars)

5. DROIT DE REGARD SUR L'EMBAUCHE DU PERSONNEL

a. État des six conventions collectives locales visées sur cette question

- Catherine, de l'école Jonathan : le représentant syndical est venu à leur école. Ils ont exploré la possibilité de créer un champ 3 (enseignement au primaire) avec un volet « spécialité » dont « école alternative ». Ceci permettrait de créer des balises et permettrait de former un bassin d'enseignants répondant à des critères.
- Andrée-Anne, de la Commission scolaire Pointe-de-l'Île : il n'y a rien d'écrit dans leur convention collective à ce sujet.
- Julie, de la Commission scolaire De L'Énergie : il n'y a rien d'écrit par rapport aux écoles alternatives parce que l'école La-Tortue-des-Bois est plus récente que la convention collective. Pour l'instant, les postes sont attribués uniquement par ancienneté. La commission est très ouverte aux échanges « poste-à-poste ».
- Marie-France, de la Commission scolaire Première-Seigneurie : il n'y a rien d'écrit dans leur convention collective à ce sujet. Le syndicat viserait à ce que les enseignants s'engagent à aller chercher la formation qui manque, une fois qu'ils ont été engagés pour enseigner dans une école alternative.
- Les représentants de la CSDM livreront l'état de leur entente via la liste de diffusion durant la semaine qui vient.

Catherine se demande comment faire pour « garder » les enseignants qui satisfont aux critères de l'école alternative et qui sont bien dans ce milieu.

Selon Michl Nicholson, les critères peuvent être de l'ordre de : Est-ce que la personne est capable de réflexion au plan pédagogique et au plan social?

Michel invite les enseignants à aller lire la convention locale avec leur direction et en présence de la direction des ressources humaines de leur commission scolaire. Cela permettrait d'interpréter la convention d'une manière qui respecte mieux les besoins de leur école.

b. Arguments que les enseignants pourraient servir à leurs syndicats locaux, tels que suggérés par les directions à leur réunion du 12 décembre dernier :

- *nos écoles sont accessibles à tous, nos écoles sont donc démocratiques comme le demandent les syndicats
- *nos écoles favorisent le développement pédagogique et l'innovation : des laboratoires qu'il faut préserver
- *pour enseigner dans nos écoles l'enseignant doit être bien préparé : l'ensemble des enseignants serait peut-être en faveur d'avoir de l'information et de passer par un processus de sélection car les enseignants savent mieux dans quoi ils s'embarquent.
- *les familles sont choisies minutieusement pour leurs valeurs et leur engagement, mais pas le personnel ?

*refuser à nos écoles une marge de manœuvre pour l'embauche du personnel, c'est aussi refuser de reconnaître leurs valeurs de base et leur apport à la société

c. Actions à mener maintenant

Michel Rivest propose de faire une tempête d'idées de solutions:

- formation d'un comité dans chaque école formé par enseignants, parents et direction
- lettre de motivation
- sensibiliser les commissaires
- priorité aux stagiaires de 4^e année
- inviter le milieu syndical dans nos milieux
- description de la tâche d'un enseignant d'école alternative
- liste de priorité « alternatif » (nombre de contrat, nombre de jours passés dans ces milieux)
- portes ouvertes pour que quelqu'un intéressé puisse venir n'importe quand
- systématiser les journées portes ouvertes, même journée chaque année
- consulter René Paquette (spécialiste des conventions collectives)
- faire parvenir le Référentiel aux syndicats, commissions scolaires, ...
- établir critères communs au réseau concernant la tâche
- prendre la parole, rayonner davantage pour qu'on entende ce que les enseignants pensent de leur travail
- session formation en août 2009, prise en charge des nouveaux
- contacter les journaux, relancer constamment
- publier des textes d'enfants et d'enseignants « Vivre le Primaire »
- réseauter les représentants syndicaux de chacune des écoles alternatives
- donner plus d'information aux suppléants qui étaient intéressés par l'école
- inviter syndicats à l'une des rencontres du réseau des enseignants RÉPAQ
- suggérer des idées d'événements à la fondation FMM et aux autres structures - ressources parallèles
- percer le milieu syndical en mettant à contribution plusieurs représentants des écoles alternatives
- former notre propre syndicat
- permettre aux futurs enseignants de venir plus facilement dans nos milieux
- avoir des porte-parole dans les médias
- nommer la problématique dans les médias
- valoriser notre travail, c'est un milieu innovateur, c'est inspirant
- ramasser les résolutions des conseils d'établissement qui appuieraient le fait d'avoir un choix des enseignants et faire circuler dans toutes les commissions scolaires

Michel Rivest propose de regrouper ces suggestions et de les ordonner d'ici la prochaine rencontre. Marie-France y travaillera avec lui.

Pierre et Michl se proposent de rencontrer René Paquette.

Pierre propose de regarder de façon plus systémique ce que les écoles alternatives attendent des commissions scolaires plutôt que d'entreprendre des luttes qui ne semblent pas avoir de lien entre elles.

6. ÉPREUVES DU MELS ET DES CS AVANT LA FIN DU PRIMAIRE

a. Résultats des travaux à la CSDM (Marélyne Poulin)

Les directions des écoles alternatives et les conseillers pédagogiques de la CSDM ont été invités par la direction à la pédagogie pour discuter de ce point. Comme la dérogation ne peut être donnée que par le MELS, la commission scolaire peut octroyer seulement une permission. La permission accordée cette année permet aux écoles de transmettre des éléments d'information sur l'orthographe, la structure et la ponctuation, mais n'oblige pas que la compétence à écrire soit validée à ce stade du cheminement au primaire; la régulation peut se faire à partir des travaux des élèves et non pas des examens. La manière de fournir les résultats sera déterminée suite à une discussion qui aura lieu lors d'une réunion ultérieure, le 3 février. Marélyne explique qu'il serait possible d'utiliser la grille fournie, mais pas l'examen.

Étoile filante : certaines enseignantes sont réticentes à refuser de faire l'examen

Rose-des-Vents : on a peur que si on accepte, on va vite nous imposer autre chose

Commission scolaire des Mille-Îles : les directions des trois écoles alternatives ont rencontré deux adjoints de la commission scolaire pour présenter les besoins particuliers des écoles alternatives dans ce dossier.

L'Envol, à Laval : l'équipe-école et le conseil d'établissement souhaitent suivre le mouvement du réseau mais ce souhait n'est pas encore envoyé à la commission scolaire

Le Sentier : les enseignants utilisaient déjà les examens de la commission scolaire. Ils souhaitent continuer à utiliser ces examens en fin d'étape mais ils endossent la position du RÉPAQ

Jonathan : l'équipe est en accord avec la position du RÉPAQ. Pour elle, il est hors de question d'ouvrir la porte à l'évaluation en cours de parcours.

Atelier : l'équipe se demande pourquoi la commission scolaire ne se fie plus aux résultats de fin de primaire, qui fait état de la réussite et qui a toujours satisfait auparavant

Albatros : réticence des enseignants du 3^{ième} cycle parce qu'ils trouvent ça difficile de porter seuls le fardeau de l'évaluation au primaire

La-Tortue-des-Bois : les enseignants vont dans le sens de la position du RÉPAQ, le conseil d'établissement en a été informé

La Fourmilière : mêmes craintes que Rose-des-Vents, même position que Jonathan

Nouvelles-Querbes : résolution au conseil d'établissement, résolution à l'assemblée des enseignants; un commissaire travaille pour eux; la direction a amorcé une discussion avec la commission scolaire

Yves-Prévost : L'équipe-école appuie la dérogation. La direction demande à avoir un argumentaire clair et fort avant de se présenter devant la commission scolaire

Cap-Soleil : difficile d'aller se battre devant le conseil d'établissement : l'école a une nouvelle directrice depuis 3 semaines seulement.

Papillon d'Or : les enseignantes sont pour la dérogation, ça devrait être discuté en conseil d'établissement

Des-Trois-Sources : en accord avec la dérogation

Tourterelle : l'équipe des enseignants en accord avec la dérogation

Des-Quatre-Saisons : les enseignants en ont discuté. L'équipe est totalement contre le fait d'avoir des évaluations en fin de cycle

Quoi faire maintenant?

Marie-Ève et Charles-Alain soulignent l'importance de prendre une position tranchée sur ce sujet afin de déterminer les particularités des écoles alternative, pour ne pas édulcorer l'alternatif dans nos écoles.

Pierre fera parvenir à nouveau le document afin de fournir l'argumentaire complet lorsqu'on amène le sujet en réunion. Une copie de ce document est fournie à chaque participant. On trouvera ce document en annexe.

Marélyne se questionne à savoir quelles sont les actions à entreprendre pour s'assurer de la portée des gains qu'on pourra faire. Elle questionne les enseignants afin de savoir si le dossier « bulletin » a été mené à terme. Il semblerait que non dans deux écoles.

Maintenant que l'on constate dans la présente réunion un front commun du réseau des enseignants contre le passage des examens ministériels en cours de primaire, les actions qu'on peut tenir sont :

- parler au nom du RÉPAQ
- mettre de la pression sur nos commissions scolaires
- faire circuler l'information RAPIDEMENT afin que les percées d'une école profitent aux autres
- s'assurer que tous les réseaux du RÉPAQ endossent cette position : aller chercher au sein de toutes les écoles le CONSENSUS (direction, enseignants, conseil d'établissement et parents) et renvoyer le résultat à Pierre

7. POLITIQUES DE NOS ÉCOLES FACE À L'IMPLICATION DES PARENTS

Josianne aimerait recevoir de chacune des écoles le mode de régulation de l'implication des parents et des impacts de celui-ci (satisfaction ou pas de la présence des parents) d'ici le 15 février prochain. Elle s'engage à transmettre par la suite ces informations via la liste de distribution.

8. CONTENU DE LA RENCONTRE DU 27 MARS 2009

À DÉFAUT DE TEMPS POUR ABORDER CETTE QUESTION, PIERRE PROPOSE DE CONSULTER LE RÉSEAU DES ENSEIGNANTS AVANT CETTE RÉUNION.

COMPTE RENDU RÉALISÉ PAR MARIE-ÈVE LEFEBVRE, ENSEIGNANTE À L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL, ET PAR PIERRE CHÉNIER

DOCUMENT DE TRAVAIL

CONSULTATION

AUPRÈS DES PARTENAIRES

DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ALTERNATIVES DU QUÉBEC

AU SUJET DES ÉPREUVES PRESCRITES

PAR LE MELS OU PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

AVANT LA SANCTION DE FIN DE PRIMAIRE.

La situation :

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, M^{me} Michelle Courchesne, a rendu public, le 6 février 2008, un ensemble de mesures pour l'amélioration du français à l'école.

Le plan présenté comprend vingt-deux nouvelles mesures pour améliorer la maîtrise du français chez les jeunes. Ces mesures s'articulent autour de cinq grands axes dont l'un vise à accroître le suivi des élèves en français. Entre autres actions, le MELS annonce que « deux examens d'écriture seront ajoutés (4^e année du primaire et 2^e secondaire) et les écoles devront prendre en considération le résultat obtenu par l'élève. »

Par ailleurs, dans un sondage mené le 28 novembre 2008, auprès de 24 des 28 écoles alternatives primaires du Québec, le RÉPAQ a constaté que près de la moitié d'entre elles avaient dû accepter, dans les années passées, de faire passer des épreuves (de français ou de mathématiques ou dans les deux matières) à la fin du 1^{er} ou du 2^e cycle ou à la fin de chacun des deux cycles ; ces épreuves leur étaient prescrites par leurs commissions scolaires.

Objet de la consultation :

Suite à la réunion du Réseau des enseignants du 28 novembre 2008 et à la consultation qui a suivi, le Réseau des Écoles Publiques Alternatives du Québec (RÉPAQ) demande, pour ses 28 écoles primaires, une dérogation aux épreuves ministérielles annoncées et aux examens jusqu'à maintenant prescrits par leurs commissions scolaires aux 1^{er} et 2^e cycles.

C'est dans un esprit de dialogue qu'il le fait et pour affirmer l'identité propre d'une école publique alternative primaire qui, par sa différence, contribue à enrichir la collectivité à laquelle elle appartient.

Les arguments et les textes à l'appui :

1. Les écoles publiques alternatives considèrent que l'élève dispose de sept années, soit une de niveau préscolaire et six de niveau primaire, pour développer les compétences telles que présentées dans le Programme de formation de l'école québécoise. L'épreuve obligatoire de fin de 3^e cycle contribue largement à informer le MELS et la commission scolaire de l'atteinte du niveau attendu du développement des compétences pour un élève du primaire qui termine en école publique alternative.

Dans son Référentiel, le RÉPAQ se donne comme balise pour le choix de stratégies pédagogiques, le respect du rythme d'apprentissage de l'élève. Or, ce respect « comprend le respect du style d'apprentissage de même que le respect du temps d'acquisition des connaissances, des compétences et de l'expérience propres à chaque élève ». Et il illustre cette balise de la façon suivante : « À l'École Publique Alternative du Québec, une vision globale de sept ans est envisagée pour amener l'élève à la fin du primaire. Le découpage année par année est moins présent, ce qui donne plus de temps et de souplesse pour le respect du rythme des élèves. »

2. Les élèves et les parents des écoles publiques alternatives vivent et participent à une évaluation qui est rigoureuse, transparente et transmise fréquemment. Ces communications font état du développement des compétences et des savoirs acquis par les élèves en plus de mettre l'accent sur leurs démarches et leur processus d'apprentissage. Le fait d'ajouter des épreuves ministérielles ou des examens des commissions scolaires en fin de 1^e et 2^e cycle risquerait de perturber considérablement cette vision globale du développement que nos élèves et leurs parents ont acquis depuis plusieurs années. C'est donc dire que l'administration de ces épreuves compromettrait les fondements de nos valeurs et approches.

Dans son Référentiel, le RÉPAQ définit la notion de réussite par « le développement optimal des compétences de chaque élève en fonction de son propre potentiel et non par l'atteinte d'une norme externe à l'élève ou d'une réussite exclusivement scolaire ». Cette notion de la réussite entraîne l'absence de sélection des élèves à l'entrée, qui serait « basée sur l'excellence scolaire ou les capacités intellectuelles ». Elle refuse aussi le bulletin chiffré et la comparaison entre les élèves. Enfin elle met à contribution les parents tout au long du parcours de l'élève par un lien de cohérence entre la maison et l'école.

3. Les écoles publiques alternatives accumulent des dizaines d'années d'expérience en évaluation dans un contexte de situations complexes et signifiantes pour les élèves. Le jugement et l'évaluation se bâtissent au quotidien à l'aide d'outils variés et connus des élèves et des parents : ils sont intimement liés aux projets vécus en classe. Dans le contexte de nos pédagogies respectives, les épreuves de fin de cycle, qui visent à situer les élèves dans le développement de leurs compétences, et ce, hors contexte, ne répondent à aucun besoin en milieu alternatif puisque nos outils d'évaluation continue sont déjà riches, variés et adaptés à nos approches pédagogiques.

Cette façon de voir l'évaluation correspond tout à fait à l'énoncé du « Cadre de référence sur l'évaluation des apprentissages à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire » du MELS : « L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation ne sont pas envisagés en séquence, comme des moments distincts, mais plutôt dans leur interaction dynamique. Dans la mesure où les situations d'évaluation offrent à l'élève la possibilité de porter un regard métacognitif sur ses propres démarches et qu'elles permettent à l'enseignant d'utiliser ses observations pour favoriser la progression de l'élève, ces situations sont aussi des occasions d'apprentissage » (p.6).

4. Comme toutes les autres écoles, les écoles publiques alternatives jouissent du privilège de déterminer les éléments qui doivent composer leur système d'évaluation : cet encadrement local permet la régulation de l'évaluation mais aussi une concertation et une responsabilisation de la communauté de chacune des écoles alternatives au regard de la place de l'évaluation. Il permet surtout de faire ressortir les valeurs qui lui sont propres.

L'article 28 à la SECTION VII du Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire concernant l'évaluation des apprentissages stipule que : « La décision du passage d'un élève d'un cycle à l'autre s'appuie sur son bilan des apprentissages et sur les règles de passage établies par l'école ou par la commission scolaire, selon leurs responsabilités respectives ».

Pour toutes ces considérations, le RÉPAQ demande au MELS et aux commissions scolaires qui gèrent des écoles publiques alternatives sur leurs territoires, d'accorder à ces écoles une dérogation permanente aux examens prescrits à l'ensemble de leurs écoles et ce, jusqu'à la fin des sept ans de scolarité du primaire.